apur

GRAND PARIS GÉOGRAPHIE

2021

Toutes les infos sur :
www.apur.org

Les méandres de la vallée de la Seine, de la Marne et de l'Oise ont façonné le paysage. La multitude coteaux qui descendent vers elles en pente douce depuis les plateaux constituent autant de lignes qui tiennent les horizons. De là, selon que l'on se trouve sur la Mont Valérien, au bord du plateau de Romainville, ou de celui de l'Hurlevent, sur le Mont Valérien ou sur la terrasse de Montmartre ou de Saint Germain, s'étendent à perte de vue, des territoires urbains. Jalonnés de repères, ils nous permettent de reconnaître une ville après l'autre : Tour Peyet, Tour Eiffel, tours hertzienne et tours d'observatoire, Quartiers de tours, panthéon, basilique et hôpitaux, clochers et beffrois...

Aux limites de cet immense territoire bâti, la succession des forêts et des bois constitue la grande ceinture verte métropolitaine, de la forêt de Bondy à la forêt Notre-Dame, du bois de Boulogne à la forêt de Saint-Germain, du bois de Meudon aux forêts de la Malmaison, de Fausses-Reposes et de Marly. Au-delà, s'étendent les terres agricoles de l'Ile-de-France.

Les parcs, jardins et promenades représentent 20 % de la superficie de la Métropole, soit 12 230 ha. La superficie d'espaces verts ouverts au public est environ de 174 m²/habitant (Londres 45 m², Bruxelles 59 m², Madrid 68 m², Bordeaux 25 m²), ce ratio général cache de fortes disparités entre le cœur de la Métropole qui manque d'offre au regard de sa très forte population. Environ 27 % de la population métropolitaine souffre d'une carence en termes d'accessibilité à un jardin ou à un parc public.

Dans la Métropole du Grand Paris, la nature se déploie sous plusieurs formes : 16 forêts, bois et parcs de plus de 75 ha couvrent 10 % du territoire

(7 900 ha) ; 59 parcs et jardins de 15 à 75 ha couvrent 2,2 % du territoire (1 660 ha) ; 604 parcs, jardins et promenades de 1 à 15 ha couvrent 2,9 % du territoire (1 840 ha) ; enfin, 3 581 parcs, jardins et promenades de moins d'1 ha, couvrent 1 % du territoire (820 ha).

S'y ajoutent des coulées vertes et des promenades plantées qui mettent en relation les parcs, jardins, bois, forêts et grandes plaines agricoles de la région, avec notamment : la coulée verte du sud parisien et la promenade des Vallons-de-la-Bièvre, longue de 11 km aménagée sur la couverture du TGV Atlantique ; le chemin des parcs, itinéraire planté qui doit relier les parcs depuis le Parc de la Courneuve jusqu'aux bords de Marne ; La Tégéval, coulée verte de l'interconnexion des TGV entre l'Ile de loisirs de Créteil et la forêt de Grosbois ; La coulée verte de Gennevilliers entre le parc des Chanteraines et le parc de l'Ile Robinson ; l'emprise végétalisée de l'aqueduc de la Vonne, les remarie de l'Ile-d'Orx, la promenade de la Dhuys, les berges aménagées de la Seine, de la Marne et des canaux... et près de 400 000 jardins privés situés essentiellement dans le pavillonnaire.

L'agriculture n'a cessé de reculer au sein du territoire métropolitain pour ne plus occuper aujourd'hui qu'environ 2 000 ha essentiellement situés au nord-est et au sud-est du territoire. Développer l'agriculture urbaine pour réduire la dépendance alimentaire de la Métropole est désormais inscrit dans nombre de politiques des collectivités territoriales avec, outre à la création de fermes urbaines et de serres, protection des terres agricoles encore existantes et mise en œuvre de nouveaux modes de production, plus écologiques que l'agriculture céréalière pratiquée jusqu'alors.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme,
est une association loi 1901 qui réunit autour de
ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'Etat,
les maires de la Métropole du Grand Paris.
Ses partenaires sont :

Avec le soutien de :

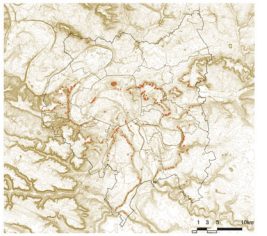

Topographie

Source : Apur

Courbe de niveau 10 m
Courbe de niveau 2 m
Belvédères

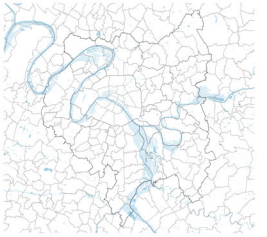

Hydrographie

Source : Apur

Hydrographie
Zone inondable (PPRI)

Dans la Métropole du Grand Paris, 10 000 hectares sont en zone inondable, soit 12 % de la superficie totale. Les risques d'inondation sont liés à la Seine, la Marne, l'Oise, la Bièvre, dans des ruissellements, avec que de grands équipements et réseaux (électricité, transports, télécommunication, eau et assainissement) sont exposés à une crue centennale de la Seine et de la Marne (type 1910). Les documents cadres (SDAGE, SDRIF...) préconisent la désimperméabilisation des sols, une gestion des eaux de pluie au plus près, l'aménagement d'espaces publics inondables et l'infiltration lorsque c'est possible.

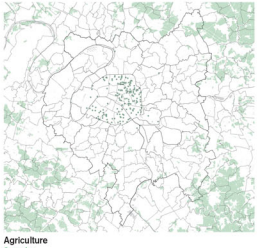

Agriculture

Source : Apur

Zones agricoles
Agriculture urbaine

Les terres agricoles « traditionnelles » occupent 2 % de la superficie de la Métropole (1 697 ha) pour 102 exploitations agricoles, principalement dédiées aux grandes cultures céréalières. Les surfaces agricoles utilisées comprennent fermes, vergers et culture sous serres, mais aussi de collectifs (141 ha sont situés en Ile-de-France) et l'agglomération : 15 jardins familiaux (312 ha) ; 228 jardins partagés (10 ha) et 40 autres types de jardins.

Végétation
Hauteur > 10 m
Hauteur 1 - 10 m
Hauteur < 1 m

Topographie
Courbe de niveau 10 m
Courbe de niveau 2 m
Hydrographie

Administratif
Commune
EPT
MGP

Sources carte :
Apur, Photo proche infrarouge, MNT MNE - 2015 – Aérodata